



Quelle alternative aux parents-taxi ?

Vernier, le 8 août 2022. Alors que 40% des accidents graves impliquant des enfants se produit sur le chemin de l'école, la rentrée scolaire sonne aujourd'hui. Cette année, le TCS se penche sur la problématique des parents-taxi, qui augmentent involontairement l'insécurité autour des écoles. Le TCS encourage les parents à privilégier l'apprentissage du trajet maison-école avec les enfants par la marche à pied, afin de les aider dans leur développement personnel et les rendre autonomes.

Chaque année, environ deux accidents par jour ouvrable surviennent sur le chemin de l'école. En 2021, selon les statistiques de l'OFROU, 532 accidents ont ainsi été relevés, dont 452 corporels. Ces accidents impliquent principalement des enfants et 40% de tous les accidents graves impliquant des enfants se produit justement sur le chemin de l'école*. Poussés par la peur que leur enfant soit victime d'un accident, de nombreux parents décident d'accompagner leur enfant à l'école en voiture, même quand le site scolaire est à proximité. On appelle ce phénomène « les parents-taxi ».

Les parents-taxi sont plus répandus en Suisse romande

Selon une étude du TCS réalisée en 2019, les parents accompagnant leurs enfants sont traditionnellement plus répandus en Suisse romande, avec 30% des parents qui conduisent régulièrement leurs enfants à l'école. En Suisse alémanique, ce chiffre se situe autour de 7%. Menée avec l'institut LINK, cette enquête sur la perception du danger par les parents sur le chemin de l'école avait par ailleurs révélé que c'est avant tout la peur d'accident qui pousse les parents à accompagner leurs enfants à l'école.

Si ces comportements sont répandus, ils n'en sont pas moins problématiques. En effet, accompagner ses enfants à l'école en voiture présente plusieurs inconvénients. D'une part, les embouteillages qui se créent aux abords des écoles constituent un danger accru pour les enfants. D'autre part, l'apprentissage du chemin de l'école est une étape importante pour le développement de l'enfant. L'accompagner en voiture le prive de cette expérience et retarde son autonomie.

Développer l'autonomie de l'enfant par l'apprentissage

Ce point est particulièrement important car l'apprentissage du chemin de l'école comporte de nombreux avantages pour l'enfant. Premièrement, il est démontré que plus l'enfant appréhende la circulation jeune, plus il sera habile dans cet environnement. Cela l'aidera par la suite à circuler à vélo en sécurité. Ensuite, un enfant qui se rend à l'école à pied se concentre plus facilement lorsqu'il est à l'école. De plus, le chemin de l'école est une expérience nouvelle et intéressante pour l'enfant, qui lui appartient. Il s'agit d'un vrai moment d'autonomie, parfois le seul de la journée. En outre, l'enfant va développer ses liens sociaux en se rendant à l'école à pied ou à vélo, car il va pouvoir échanger avec ses pairs et partager cette expérience avec eux. Enfin, l'enfant s'approprie l'espace public et apprend à connaître son environnement, tout en développant sa perception des dangers.

Si toutefois la voiture est vraiment la seule option pour les parents, le TCS les encourage à choisir un lieu sécurisé pour déposer leurs enfants, quelques centaines de mètres avant l'école. Ainsi, les parents éviteront de contribuer à la cohue aux abords de l'école, tout en donnant la possibilité à l'enfant d'aborder une partie du chemin de l'école.

Informations sur l'étude

- *Institut* : Link
- *Personnes interrogées*: 507 personnes domiciliées en Suisse ayant des enfants âgés de 4 à 13 ans
- *Date du sondage*: 16 mai au 30 mai 2019
- *Moyens mis en œuvre*: online et téléphone
- *Méthode* : quantitative et qualitative

* Source : BPA



Les sept règles d'or du chemin de l'école

Conseil n°1 : Parcourir plusieurs fois le chemin de l'école dans les jours qui précèdent la rentrée pour signaler à l'enfant où se situent les dangers potentiels.

Conseil n°2 : Choisir l'itinéraire le plus sûr, pas le plus court, en privilégiant des parcours où le trafic est peu dense.

Conseil n°3 : Habiller l'enfant avec des vêtements de couleur claire et si possible avec des éléments rétro réfléchissants.

Conseil n°4 : Avant d'utiliser un passage pour piétons, s'arrêter devant le trottoir, regarder des deux côtés, observer et écouter attentivement la circulation. Avant de traverser, s'assurer que les roues des véhicules soient complètement arrêtées.

Conseil n°5 : Ne pas courir pour traverser la rue, mais marcher normalement.

Conseil n°6 : Dans les rues sans trottoirs, marcher du côté gauche de la rue.

Conseil n°7 : Montrer toujours l'exemple, car les enfants imitent les adultes.

Contact : Laurent Pignot, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 076 553 82 39, laurent.pignot@tcs.ch, www.presetcs.ch, www.flickr.com

Touring Club Suisse – toujours à mes côtés

Plus grand club de la mobilité de Suisse | depuis 126 ans au service de la Suisse | 23 sections | plus de 1.5 Mio. de membres | 1'900 collaborateurs | 198 patrouilleurs | 355'000 interventions de dépannage par an | 82% des personnes dépannées peuvent reprendre la route | 40'000 interventions d'assistance de la centrale ETI | 21 centres techniques | 143'000 contrôles techniques de véhicules | 15 centres de conduite | 8 centres de protection juridique | 40'000 affaires juridiques et plus de 10'000 renseignements juridiques par téléphone | 29 Campings avec 1'000'000 nuitées touristiques | Distribution de 185'000 Triki